

EDITO

UNE NOUVELLE ANNÉE ARRIVE

Dans quelques jours, l'année 2022 succédera à 2021, seconde année consécutive marquée par la crise sanitaire.

MACONhabitat, plus que jamais a été à l'écoute de ses locataires fragilisés par le contexte économique et sanitaire. Ce rôle sera pérennisé et renforcé en 2022, grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle organisation pour l'accompagnement social.

Plus globalement, notre générosité et notre proximité seront reconduites par des actions telles que le Téléthon, le travail des ambassadeurs du tri et d'autres projets à l'étude.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre confiance et vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Éric Maréchal
PRÉSIDENT
DE MACONhabitat



Karen Clivio-Fontany
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE MACONhabitat

DOSSIER

LE TRI : L'AFFAIRE DE TOUS

Des collaborateurs de MACONhabitat et de la MBA ont rencontré les locataires afin de les sensibiliser de nouveau aux gestes du tri.



EN QUOI CONSISTE CETTE SENSIBILISATION ?

Les 13, 14, et 15 décembre dans les quartiers des Blanchettes, des Gautriats/Saugeraies/Murgeret et Marbé/Perrières/Déserte, une équipe composée de collaborateurs de MACONhabitat et de Mâconnais Beaujolais Agglomération a rencontré les locataires. Le but : remettre un sac de tri et leur rappeler les consignes de tri des déchets.

QUELLES SONT LES ERREURS COURANTES LORS DU TRI ?

Les problèmes rencontrés lors des collectes sont effectivement liés à des erreurs de tri : emballages (canettes en alu ; bouteilles plastiques) présents dans les colonnes vertes dédiées au tri du verre – ces déchets doivent aller dans la colonne jaune (emballages); Dans les colonnes jaunes (emballages), on retrouve une forte présence de films plastiques, de liens en plastiques, de polystyrène – ces déchets sont à déposer dans les bacs à ordures ménagères résiduelles si c'est une petite quantité, pour de plus grande quantité, les locataires doivent se rendre à la déchèterie.

On constate aussi des problèmes de dépôts sauvages aux pieds des colonnes : les déchets sont posés au sol (pour rappel les dépôts d'ordures sur la voie publique exposent à une amende de 35€ à 1500€ en vertu des articles R541-76 et R541-77 du Code de l'Environnement et des dispositions du Code Pénal.)

Enfin les cartons bruns (de colis, de déménagement) se déposent en déchèterie, mais surtout pas dans les colonnes des ordures ménagères. [...]



LA NOUVELLE MAISON RELAIS MARIE-ROBERTE CHATELET INAUGURÉE À MÂCON



La seconde maison relais voulue par Marie-Roberte Chatelet a été inaugurée le lundi 22 novembre en présence de Benjamin Dirx, député de Saône et Loire, Jean-Patrick Courtois, Président de Mâconnais Beaujolais Agglomération, Hervé Reynaud, Vice-Président du Conseil Départemental de Saône et Loire, Martine Charrier, Présidente de l'Association des Trappistines, Patrick Chassignet, représentant la Fondation Abbé Pierre et des membres de la famille de Mme Chatelet (décédée en janvier 2021). Tous les intervenants ont salué la mémoire de cette grande dame du service aux autres.

Cette maison, imaginée par le Cabinet d'architecture Dellers pour Mâconhabitat, comprend : • 16 logements de type studio, • un accueil comprenant l'entrée, un bureau administratif, • des pièces de vie commune : cuisine, salle à manger, salon, salle de réunion et annexes techniques de stockage et de rangement, • des pièces d'utilisation commune participant au projet social : buanderie, atelier, • des locaux techniques : chaufferie, emplacement poubelles, local vélos,

Une plaque en l'honneur de M.R Chatelet a été dévoilée par sa sœur Jacqueline et les membres de sa famille.

Cette nouvelle structure au nord de Mâcon accueillera dans les prochaines semaines des publics en insertion. Ainsi bientôt 16 résidents viendront donner de la vie à ce lieu.

DOSSIER

MÉMO TRI
NATURELLEMENT, JE TRIE!
Mâconnais Beaujolais AGGLOMÉRATION

Tous les emballages qui se trient se mettent dans les contenants SANS SAC

COLONNE JAUNE	COLONNE BLEUE	COLONNE VERTE
<p>INUTILE DE LAVER</p> <p>Bouteilles et flacons dévissables en plastique, briques alimentaires, emballages métalliques</p>	<p>MÊME SOUILLÉS</p> <p>Papiers (journaux, cahiers, livres, enveloppes, courriers, imprimés publicitaires...) et cartonnets</p>	<p>INUTILE DE LAVER</p> <p>Bouteilles, pots et bocaux en verre</p>
<p>TOUT DÉPÔT AU PIED DES CONTENEURS EST FORMELLEMENT INTERDIT. IL CONSTITUE UN DÉPÔT SAUVAGE.</p>	<p>PENSEZ À DEMANDER UN STOP PUB POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS PAPIER.</p>	<p>SONT REFUSÉS Ampoules, miroirs, vaisselle, ... LE VERRE DE VAISSELLE CASSE DOIT ÊTRE JETÉ DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES</p>

[...] POURQUOI SUR L'AGGLOMÉRATION TOUS LES PLASTIQUES NE SE TRIENT PAS ENCORE ?

La réglementation impose aux collectivités d'étendre leurs consignes de tri à tous les emballages dont les films, les pots et tubes en plastiques, au plus tard au 1^{er} janvier 2023.

La mise en place de l'extension des consignes de tri s'est échelonnée de manière différenciée sur le territoire français au cours des dernières années, chaque collectivité appliquant les nouvelles consignes selon son contexte local, ses capacités de collecte et de tri. Ainsi, aujourd'hui plus de 50% du territoire national propose ces consignes étendues.

Mâconnais Beaujolais Agglomération, de son côté, a fait le choix de considérer ce projet comme une opportunité pour faire évoluer la collecte des déchets ménagers sur son territoire vers une harmonisation des consignes et une simplification du geste de tri pour tous ses usagers. Elle s'est aussi enga-

gée aux côtés du SMET 71 pour trier ces nouveaux emballages et moderniser un centre de tri d'envergure départementale situé sur la commune de Torcy.

Ce projet ambitieux sera effectif au 1^{er} janvier 2023. En attendant, vos consignes de tri restent inchangées. Vous pouvez les consulter sur le site internet de MBA ou demander la documentation à l'accueil de la mairie. En 2020 sur la MBA, 6.714 tonnes de déchets recyclables ont été collectés soit 84.3kg/an/habitant.

QUELQUES DONNÉES SUR LE TRI EN 2021 :

Équipements sur les quartiers

- Secteur Blanchettes : 46 colonnes de tri sélectif et Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
- Secteur Gautriats/Sauge-raies/Murgerets : 81 colonnes de tri sélectif et OMR
- Secteur Marbé/Perrières : 72 colonnes de tri sélectif et OMR
- Secteur Chanaye/Résidence : 45 colonnes de tri sélectif et OMR

FOCUS

13 RUE ST VINCENT : UN PROGRAMME EN CENTRE VILLE

Un nouveau programme va bientôt être livré en centre-ville. M. Soler, responsable d'opérations nous en dit un peu plus



Ce projet se compose de 9 logements locatifs et d'un local d'activités en rez-de-chaussée au sein d'un ensemble bâti composé de 3 anciens bâtiments vétustes situé dans le centre historique de Mâcon face à la cathédrale du vieux Saint-Vincent : 3 type 1 de 38 m² à 41 m², 6 type 3 de 71 à 85 m² dont 2 avec terrasses au sud, un local commercial de 59 m².

Cet ensemble immobilier va remettre sur le marché locatif de centre ville un immeuble ancien très dégradé et ainsi développer une offre nouvelle de petits logements confortables et accessibles.

L'opération développée par MACONhabitat s'inscrit dans le programme Action Cœur de Ville de Mâcon.

L'ensemble des structures et des façades en pierres a été conservé afin de mettre en valeur le patrimoine mâconnais. Tous les planchers intérieurs ont été démolis puis reconstitués. La réalisation de la cage d'ascenseur a nécessité le percement d'une voûte de la

cave sud et le décaissement d'une partie du sous-sol. A cette occasion, il a été découvert par le Groupement Archéologique Mâconnais que l'immeuble intégrait un mur de l'ancienne tour médiévale de la "Boucarde". Toutes les toitures ont été déposées afin de les reconstituer en respectant les pentes spécifiques d'origine.

Les logements sont entièrement neufs, aux normes de confort actuel, et sont desservis par un ascenseur. Ils disposent tous d'une cave en sous-sol.

FOCUS



TÉLÉTHON : MACONHABITAT ET SON DÉFI SPORTIF

Chaque année, les équipes de MACONhabitat se mobilisent pour le Téléthon - Retour sur le défi 2021

Jeudi 2 décembre dernier entre 14 et 15h30, une cinquantaine de collaborateurs de MACONhabitat se sont donné rendez-vous dans le Gymnase des Blanchettes pour réaliser le défi sportif annuel Téléthon. Accompagnés dans cet événement par l'Étoile Sportive Prissé Mâcon, club de basket de Nationale 2, les salariés ont enchaîné les paniers, chaque panier venant alimenter une cagnotte pour le Téléthon. Conseillés par Kevin Mbelo et Aleksa Simovic, deux joueurs de l'ES-

PM, les équipes de MACONhabitat ont ainsi pu réaliser plus de 500 paniers, permettant de verser un don de 1.500 euros à l'AFM Téléthon. Comme l'a expliqué Karen Clivio-Fontany, Directeur Général, à la presse : "Chaque année, nos collaborateurs se mobilisent en grand nombre quand nous organisons ce genre de défi. Ils sont présents aujourd'hui parce que le Téléthon est une cause qui est importante à leurs yeux."

FOCUS



UNE CHARGÉE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, C'EST QUOI ? ALICE NOGUE VOUS RÉPOND

Alice Nogue occupe le poste de Responsable du Pôle Juridique et contentieux, en charge des relations avec les locataires.

QUELLES SONT LES MISSIONS DES CHARGÉES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

Les chargées d'accompagnement sont au nombre de 2 au Pôle Juridique et Contentieux et sont sectorisées selon le patrimoine.

Elles sont chargées de la prévention des impayés, mais aussi de l'accompagnement social des locataires.

En amont de l'attribution d'un logement, elles reçoivent le candidat en proie à des difficultés budgétaires, sociales, et établissent avec lui ses critères de priorité en vue de cette attribution de logement. Elles font ensuite le lien avec la commerciale en charge du dossier de demande.

EN QUOI CONSISTE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

Pour les locataires ayant obtenu une attribution, les chargées d'accompagnement réalisent un suivi social du locataire sur une période de 3 à 6 mois, ce qui lui permet d'acquiescer une autonomie budgétaire, mais aussi d'avoir ses ouvertures de droits, de connaître les bases d'une gestion globale d'un logement.

Pour les nouveaux locataires, qui remplissent les critères, elles instruisent et suivent auprès du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement - aide du CD71) les demandes de dépôt de garantie, le 1^{er} loyer et l'assurance pour l'entrée dans les lieux. Elles travaillent sur l'ensemble des obligations du locataire : paiement du loyer, assurance, SLS.

Elles assurent le recouvrement des loyers, contactent les locataires en difficulté par mails, ou par téléphone, mais aussi par des visites à domicile, et viennent en soutien des locataires, en fixant avec eux des règles de gestion budgétaires. Elles peuvent aussi instruire les dossiers de demandes d'aides financières auprès d'organismes tels que des complémentaires retraite, le Fond Solidarité Logement, le CCAS... et ont un lien très important avec les partenaires sociaux et autres institutions.

Elles sont aussi sollicitées dans le cadre d'un diagnostic social pour les travaux d'adaptation d'un logement (en cas de perte d'autonomie par exemple).

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Environ 600 visites à domicile ont été réalisées sur l'exercice 2022 :

- 520 sur les impayés

- 80 pour les accompagnements

- 13 accompagnements sont en cours à l'heure actuelle.

Vous pouvez rencontrer les chargées d'accompagnement social, si vous avez besoin de leurs services, à L'Agence en prenant rendez-vous au 03 85 21 63 63



MÂCONhabitat

211, rue Kennedy - CS 60311 - 71011 Mâcon Cedex.

Tél. 03 85 21 63 63 - e-mail : contact@macon-habitat.com

ISSN 1779-8914 - n° 66 - Décembre 2021

imprimé sur papier 100% recyclé.

www.macon-habitat.com

Si vous vous interrogez sur vos charges ou tout autre sujet concernant votre logement, votre résidence, votre quartier... adressez vos questions à MACONhabitat soit par courrier postal, soit par courriel : contact@macon-habitat.com

Directeur de la publication & rédacteur en chef : Karen Clivio-Fontany - Rédaction, réalisation : B. Augros (Direction de la Communication MACONhabitat) | Crédits Photos : MACONhabitat, Istock, Pixabay, Adobestock, Ville de Mâcon



@ophmaconhabitat